

Dossier de partenariat

2012

www.lepetitjuriste.fr

<u>Contacts :</u>

Adrien CHALTIEL, Président de l'association - 06.24.93.74.67 - president@lepetitjuriste.fr
Alexis VAUDOYER, Rédacteur en chef - 06.61.85.48.26 - alexisvaudoyer@lepetitjuriste.fr
Antoine BOUZANQUET, Responsable partenariats - 06.81.03.55.08 - bouzanquet@lepetitjuriste.fr

<u>Adresse postale :</u> Association "Le Petit Juriste", 8 rue Rembrandt, 75008 PARIS

"Le Petit Juriste" : Le journal gratuit d'actualité juridique, économique, politique et sociale fait par les étudiants, pour les étudiants.

Constatant l'absence de journal d'actualité juridique gratuit au sein des universités de droit, les membres fondateurs de l'association à but non lucratif "Le Petit Juriste" ont décidé de mettre en place en 2008 un **périodique** fait par et pour les étudiants.

L'intention des membres est multiple :

- soutenir les étudiants dans la poursuite de leurs études,
- développer leur intérêt pour l'actualité juridique, et
- les rapprocher de leurs maîtres de conférences et des professionnels du droit.

Le premier numéro du journal, paru en novembre 2008, était décisif pour l'avenir du projet. Ayant bénéficié d'un accueil enthousiaste aussi bien auprès des étudiants que des professeurs de l'Université Paris II Panthéon-Assas, ce numéro a servi de tremplin à l'aventure et a permis sa réussite.

Les retombées de ce succès ont été diverses : accueil de nouveaux partenariats, implication de nouveaux étudiants, augmentation des tirages des numéros suivants, élargissement de la distribution à de nouveaux sites universitaires, prolongement du journal sur Internet, création d'une application IPhone, collaboration avec d'autres institutions et associations.

L'équipe ayant de grandes ambitions pour continuer l'expansion du projet "Le Petit Juriste", de nouveaux fonds sont constamment nécessaires pour permettre au journal de perdurer et de se perfectionner.

Au-delà de cet objectif de supporter les frais de production du journal, l'association tente de conclure des partenariats toujours plus intéressants pour les étudiants des universités françaises.

Grâce à nos activités diverses et à nos nombreux supports de communication, "Le Petit Juriste" s'avérera être **un partenaire unique** pour votre entreprise, cabinet d'avocats ou maison d'édition pour cette année 2012.

Sommaire

Ce qu'ils pensent du "Petit Juriste"

Bernard Kouchner, ministre des Affaires Etrangères
« Permettez-moi de saluer la création du « Petit Juriste », de me réjouir de cette initiative de créer ce journal étudiant. Je vous remercie de m'avoir demandé de contribuer à votre premier numéro. Longue vie au « Petit Juriste »!"

Secrétariat général de L'université Paris II Panthéon-Assas
« Il s'agit d'une revue intéressant un grand nombre d'étudiants et qui se fait l'écho de la vie dans l'université ».

Louis Vogel, Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas
« "Le Petit Juriste" est un journal original très apprécié des étudiants de l'université ».

Pierre-Adrien Blanchet, Etudiant
" La richesse du "Petit Juriste" réside dans la diversité des domaines que ses articles couvrent ; la version Internet est très complète et permet de patienter en attendant le numéro suivant !»

Mélanie Coiraton-Mavré, Associé gérante, Cabinet d'avocats Racine
« Le Petit Juriste est l'association étudiante la plus dynamique que j'ai eu le plaisir de rencontrer. La plus ambitieuse également : le journal qu'elle édite, après une couverture parisienne, s'étend sur l'ensemble du territoire. Et enfin la plus innovante : le concept rentrée 2009 de séances de formation des étudiants chez des professionnels du droit est une idée aussi simple qu'excellente. »

Johann Sultan, Avocat à la Cour, Cabinet d'avocats Lovells LLP
« L'initiative étudiante est excellente. La lecture du Petit Juriste permet d'avoir une vision précise de l'actualité juridique. »

François Terré, Professeur émérite de l'université Paris II Panthéon-Assas
« Le Petit Juriste est une entreprise que je souhaitais voir naitre depuis longtemps. »

Fondé, diffusé et édité à son origine par plusieurs étudiants en Droit de l'université Paris II, "Le Petit Juriste" est un journal unique et original. Ce média novateur a été créé dans un but précis : offrir **gratuitement** aux étudiants un support fait par des étudiants et traitant de l'actualité juridique, économique et sociale. Il est aujourd'hui tiré à **30 000 exemplaires** dans plus de **45 sites universitaires.**

I) Histoire du Petit Juriste

- **La création de l'association**

Après avoir lu plusieurs articles sur la fameuse *« Harvard Law review »*, plusieurs étudiants se sont unis durant l'été 2008 pour constater la grande absence d'un tel ouvrage dans les universités françaises. Une fois les formalités accomplies, ***"Le Petit Juriste"*** était né.

L'association se compose d'un bureau de trois membres, d'un Conseil d'administration de 6 membres et de membres actifs. Au 1er janvier 2012, elle compte **25 membres** de plusieurs universités.

Le Conseil d'administration se réunit une fois par mois pour élaborer les prochains numéros, faire le point sur les partenariats, élaborer de nouveaux projets et proposer le thème des conférences ou réunions à venir.

- **La création du journal**

La rédaction du "Petit Juriste" a toujours eu pour ambition de créer un journal de qualité. Ainsi, dès l'élaboration de la première maquette, la volonté de soigner la présentation, la mise en page et le style du papier a toujours été une priorité. Un objectif majeur a également été la mise à disposition du journal au plus grand nombre d'étudiants possible.

Le premier numéro du journal "Le Petit Juriste" est sorti en novembre 2008 (à 4 000 exemplaires – aujourd'hui le journal est tiré à **30 000 exemplaires**). Il sera tiré à **30 000 exemplaires** en septembre pour le numéro 14.

Les acteurs

La mutualisation des compétences et la couverture très complète des domaines d'activité des membres de l'équipe d'édition ont été les lignes directrices pour la mise en place du journal. Un tel périodique devant faire appel à plusieurs étudiants pour couvrir le maximum de domaines qui composent le droit, la diversité des rédacteurs est un avantage sur lequel le journal et ses partenaires peuvent compter.

Nombreux sont les étudiants qui se sont manifestés pour participer à l'aventure du "Petit Juriste". Les membres de l'association et les rédacteurs, dont le nombre n'a cessé d'augmenter tout au long de l'année universitaire, ont su apporter leurs compétences juridiques pour faire partie d'un projet journalistique et juridique unique.

Cette diversité de sources garantit la qualité et la précision du journal, qualité et précision d'autant plus recherchées par "Le Petit Juriste" que les articles les plus importants sont relus et corrigés par des professionnels du droit.

Le public ciblé

Devant l'absence de magazine étudiant de qualité traitant de l'actualité juridique, notre cible originelle était les 15 000 étudiants en droit des universités Paris I et Paris II. Très rapidement, en profitant du bouche à oreille et des différents réseaux communautaires (Facebook, Twitter…), nous avons reçu de très nombreuses sollicitations d'étudiants d'autres universités en France, voire d'écoles telles que Sciences Po, l'Ecole de formation des Barreaux ou l'ESSEC.

C'est pourquoi nous avons décidé **d'étendre la distribution** de notre journal aux autres facultés d'Ile de France (Versailles - Saint Quentin en Yvelines, Val de Marne…) ainsi qu'aux grandes universités de droit de la France entière (Lyon 3, Université de Bourgogne, Aix-en Provence, Bordeaux...) mais aussi des écoles (HEC, Ecoles des Barreaux…).

Notre ligne éditoriale est orientée pour que l'ensemble des étudiants en droit, de la 1ère année de licence jusqu'à la fin du Master 2 puisse y trouver du contenu original et intéressant. De par notre proximité avec notre lectorat, nous avons pu très rapidement évoluer en fonction des demandes de nos lecteurs, aussi bien sur le fond que sur des problèmes logistiques (livraison dans différents centres universitaires).

Objectif - Un service pour les étudiants

Le journal a pour vocation de stimuler l'intérêt juridique de l'étudiant en lui permettant d'effectuer de nombreuses recherches complémentaires sur les sujets de son choix.

Le journal s'efforce de rattacher l'actualité juridique aux différentes matières des cursus concernés et traite de divers problèmes juridiques contemporains notamment par le biais de la rubrique *"le dossier du mois"*. L'étudiant peut ainsi aborder le droit d'une manière venant compléter la préparation aux travaux dirigés et aux examens.

L'étudiant peut se familiariser avec la pratique de la recherche jurisprudentielle. Aider les étudiants à ne pas se disperser dans des recherches hasardeuses tout en faisant découvrir un autre aspect de la matière qu'ils étudient, est un des buts principaux du périodique.

La gratuité du journal permet une accessibilité de grande envergure et évince les barrières du prix et de la source inconnue.

Le journal facilite l'enseignement de la matière en offrant aux étudiants un périodique directement en lien avec les questions juridiques traitées dans leur cursus.

– La création du site internet

Forte du succès des exemplaires papiers du journal, l'équipe du Petit Juriste a décidé de prolonger l'aventure avec la création d'un site Internet fin mars 2009.

Comme le journal, ce site constitue **un projet pionnier** dans le domaine. Ce mode de communication permet une meilleure visibilité des activités de l'association en présentant les conférences, réunions et manifestations organisées par l'association.

Encore, le site accroît la renommée du projet par le biais d'une connexion permanente aux divers réseaux sociaux dans lesquels "Le Petit Juriste" est impliqué (Facebook ; Twitter).

Enfin, début 2011, le site a été modifié afin d'atteindre de nouveaux buts de l'association : devenir le premier portail étudiant d'actualité juridique, économique et sociale ; et atteindre un rythme de **10 000 visiteurs hebdomadaires**.

– La création de l'application I-phone

Dans le prolongement du site internet, nous avons décidé, grâce à un prestataire de qualité, de créer une application IPhone. Afin d'être présent sur plus de médias de communication, mais aussi de mettre en place un nouveau moyen d'informations, l'application IPhone se révélait être très utile pour diffuser le contenu du journal et du site internet.

Téléchargeable gratuitement sur l'Apple store, cette application permet aux étudiants de retrouver la majorité des rubriques du site internet et de retrouver des brèves et des articles quotidiens afin de recevoir une information juridique constante.

II) Publications, activités et perspectives d'évolution

– Présentation des années 2008, 2009 et 2010

Les numéros du journal

Numéro 1 – Novembre 2008



Le premier numéro du "Petit Juriste" s'attarde dans son dossier du mois sur la modernisation de l'économie, ou comment le droit permet de mieux suivre les évolutions de la pratique. En interview, **Bernard Kouchner** se prononce sur la politique étrangère de la France et les principaux dossiers internationaux. Sont également traités des sujets comme le fichier Edvige, l'affaire Kerviel ou encore un mode d'emploi

Numéro 2 – Janvier 2009



Le deuxième numéro du "Petit Juriste" traite dans son dossier du mois de la notion de cause, " si vous avez compris la cause, c'est que l'on vous l'a mal expliquée !" **Jean-Pierre Jouyet** s'attarde dans l'interview sur la présidence française de l'Union européenne et les réponses de l'Union face à la crise financière. On y retrouve aussi le monopole d'Orange ou encore la suppression des juges d'instruction.

Numéro 3 – Mars 2009



Le troisième numéro du "Petit Juriste" est consacré à la crise économique et financière. Le dossier du mois, couplé à l'interview, montre comment le droit crée des outils nécessaires pour surmonter la crise, et traite de la vision des professionnels à travers le point de vue **de MM. Bekerman et Germain.** Sont également analysées la modulation dans le temps des décisions administratives, la Loi Hadopi ou encore les élections prud'homales.

Numéro 4 – Avril 2009



Le quatrième numéro du "Petit Juriste" analyse dans le dossier du mois les propositions de la Commission Darrois sur "l'avenir des professions juridiques et des étudiants en droit", instituée par le Président de la République le 30 juin 2008. Plusieurs avocats et une fédération de juriste ont été interrogés sur le sujet. Le journal s'intéressera également au Grenelle de la mer, à la notion de citoyenneté européenne, aux procédures collectives et au Comité Balladur 2.

Numéro 5 –Octobre 2009

Le numéro 5 du Petit Juriste marque **l'évolution** du journal avec une toute nouvelle maquette. Le dossier du mois consacré au G20 est réalisé en partenariat avec LexisNexis et la Semaine Juridique. Des articles traitant de l'interdiction des open bars ou des paradis fiscaux sont écrits par des avocats. Bien sûr nos rédacteurs ont travaillé d'arrache-pied, avec la question prioritaire de constitutionnalité, la loi HADOPI, la Directive Services, la réforme pénitentiaire, sans oublier la page environnement !

Numéro 6 – Décembre 2009



Le sixième numéro du Petit Juriste s'intéresse au stress au travail, et aux responsabilités qui peuvent en découler. Il inaugure également une nouvelle rubrique : **les conseils de l'avocat**, qui ce mois-ci vous livre des conseils sur la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, mais aussi pour la conduite d'un entretien. Sont également concernés la privatisation de La Poste, la jurisprudence "Cohn-Bendit", Facebook, l'environnement...

Numéro 7 – Février 2010



Le septième numéro de votre journal juridique préféré traite du droit de la famille et de ses évolutions récentes (dossier réalisé en partenariat avec LexisNexis et la Semaine Juridique) avec l'appui d'une interview du **Professeur François Terré**. Sont également abordés le nouveau référendum d'initiative populaire, la compétence du Conseil d'Etat en matière de propositions de lois, la taxation des bonus, l'interdiction de la burqa, la taxe professionnelle... Bien sur, la page environnement revient sur le fameux traité de Copenhague, et nous vous conseillons des emplettes bien utiles !

Numéro 8 – Avril 2010



Le numéro 8 du Petit Juriste consacre son dossier du mois aux **fusions-acquisitions**, réalisé en partenariat avec LexisNexis et la Semaine Juridique. La page environnement traite de la responsabilité environnementale, et outre la recette pour devenir un avocat reconnu, vous y trouverez l'obligation de reclassement, la réforme de la procédure pénale, les nominations présidentielles, les concurrents évincés à un contrat administratif, et bien d'autres réjouissances !



Numéro 9 – Mai 2010

Le neuvième numéro du Petit Juriste a décidé de traiter dans son dossier du mois du fait que la loi soit de plus en plus élaborée hors du Parlement. Ce dossier est réalisé en partenariat avec LexisNexis et la Semaine Juridique. Sont également au programme des réjouissances **l'avenir des professions juridique**, la sous-capitalisation, l'arrêt du Conseil d'Etat "Scellier", ou encore la neutralité du net. Et enfin, comme toujours, la page environnement, qui ce numéro-ci est consacrée à la taxe carbone.

Numéro 10 – Octobre 2010



Le dixième numéro du Petit Juriste est consacré à **la question prioritaire de constitutionnalité**, qui fête ses six mois d'exercice. Le dossier du mois, revient donc abondamment sur cette question. Pour cette rentrée riche en actualité, votre journal préféré revient également sur la modification annoncée du régime des niches fiscales, sur la décision du Conseil constitutionnel relative à la garde à vue, et sur la déchéance de nationalité. Plusieurs autres sujets sont traités comme le licenciement de Raymond Domenech, la question des reconduites à la frontières, ou encore, la gratuité des transports publics.



Numéro 11 – Décembre 2010



Le onzième numéro du Petit Juriste traite de **l'arbitrage** en partenariat avec Lexis Nexis. Souvent méconnu, ce type de recours connaît pourtant de nombreuses évolutions. Mais plusieurs réformes importantes sont aussi analysées : la fiscalité, l'entreprise individuelle à responsabilité limitée, la garde à vue, la politique agricole commune, la réforme des collectivités territoriales. Sont aussi abordés les problèmes de l'homoparentalité, de l'indemnisation des dommages, des obligations de vente...



Numéro 12 – Février 2011

Le douzième numéro du Petit Juriste, en partenariat avec LexisNexis et la Semaine Juridique, consacre son dossier du mois à l'actualité récente de la CEDH. C'est ensuite le professeur Conte qui se prononce sur la dernière année de jurisprudence de la Cour de Strasbourg. Sont également au sommaire de ce numéro la question de la clémence, de l'espionnage industriel, de la Côte d'Ivoire, du financement des partis politiques, ou encore de la loi de finances pour 2011, volets fiscalité générale ainsi qu'environnementale.



Numéro 13 – Avril 2011

Le treizième numéro du Petit Juriste, en partenariat avec LexisNexis et la Semaine Juridique, traite dans son dossier du mois de la rémunération des dirigeants de sociétés anonymes côtées. Interviennent sur cette question trois personnalités expertes : MM. les professeurs Germain et Tricot, et Maître Lemaitre. Les autres sujets brulants de l'actualité sont présents : le nucléaire face au droit de l'environnement, le mal-être de la magistrature, le financement public des lieux de culte...



Numéro 14 – Octobre 2010

Le numéro 14 du Petit Juriste consacre son dossier du mois, rédigé en partenariat avec la Semaine Juridique LexisNexis, à la distinction entre vie privée et vie publique, mise à mal par le développement des NTIC et des réseaux sociaux. Deux articles de fond sont consacrés d'une part à la découverte par le Conseil constitutionnel d'un nouveau PFRLR, et d'autre part au problème du recrutement dans le droit. Enfin, plusieurs articles sont dédiés entre autre au droit pénal : garde à vue, cout de la justice, peine de mort ou three strikes law.



Numéro 15 – Décembre 2011

Le Petit Juriste n°15 consacre son dossier du mois, rédigé en partenariat avec la Semaine Juridique LexisNexis, à la problématique de l'Etat : quand peut-on reconnaitre un Etat, quelles sont les conditions requises... Sont également abordés la fiscalité française qui est l'un des principaux champs de réforme face à la crise. Vous trouverez également des articles sur les caricatures, l'euthanasie, la Charte de l'environnement, la crise européenne, ou encore l'EIRL.

Numéro 16 – Janvier 2012



Le Petit Juriste n°16 consacre son dossier du mois à la grande star de ces derniers mois, présidentielles oblige : le président de la République ! L'actualité des dernières semaines est également traitée : l'impact de Free mobile, la réforme des jurys populaires, la promesse unilatérale de vente, le vote blanc, la perte du triple A et la propriété intellectuelle, le droit au repos, la rétroactivité de la jurisprudence devant la CEDH... Nous avons également choisi de republier un article de droit de l'environnement qui a eu beaucoup de succès : AZF et le risque industriel. Enfin, nos conseils de professionnels vous éclaireront sur la profession de juriste d'entreprise.

– Composition du journal

Afin que les étudiants reconnaissent aisément "Le Petit Juriste" et prennent l'habitude de le lire à chaque parution, l'équipe de la rédaction a mis en place des canons particuliers.

Ainsi, la composition d'un numéro suit invariablement la même structure :

- Un **dossier du mois** : de 4 à 6 pages, ce dossier a pour vocation de revenir sur une notion particulière du droit (2ème numéro : la Cause en droit civil) ou de commenter un évènement juridique majeur (4ème numéro : Apports de la Commission Darrois).
- Une **interview** : réalisée par un membre de l'association, elle a pour ambition soit de permettre à la personne interviewée de décrire sa profession, son poste et son rôle dans le monde juridique (MM. Kouchner et Jouyet), soit d'apporter des précisions sur le thème traité par le dossier du mois (MM. Bekerman et Germain, respectivement Directeur du Magistère Banque-Finance et Directeur du Magistère Juriste d'affaires de l'Université Panthéon Assas Paris II).
- Une **page en Anglais** : nommée "English Law"
- Une page consacrée au droit de l'environnement
- Une **rubrique « en bref »** : composée de petits articles, sous forme de dépêches, qui ont pour but d'évoquer les sujets importants n'ayant pas fait l'objet d'un article complet.
- Une rubrique **conseils d'un professionnel du droit** : des conseils d'un avocat associé, d'un notaire ou de tout autre professionnel pour réussir son entrée dans la vie active.

Les articles ont toujours la même présentation : titre, domaine, chapeau, corps de l'article, signature et si possible illustration. Un effort particulier est fait sur des encarts « Pour en savoir plus » qui contiennent des liens bibliographiques ou informatiques permettant au lecteur d'approfondir le sujet traité.

La conférence sur *« l'avenir des professions juridiques et des étudiants en droit »*

Pour la première fois, "Le Petit Juriste" a organisé en mai 2009 une grande conférence sur un thème d'actualité juridique : l'avenir des professions juridiques et des étudiants en droit.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, telles que **Me Darrois** auteur du rapport pour une grande profession du droit, **M. Vogel,** président de l'université, **Me Grimaldi et M. Truchet**, professeurs des universités, ainsi que des juristes et des avocats. L'objet était de présenter en un peu plus de deux heures les propositions de la commission Darrois, en décrire les enjeux et laisser aux participants le soin d'en débattre. Une conférence en « table ronde » où chacun a pu s'exprimer. Plusieurs étudiants ont pu également poser quelques questions à la fin de la conférence.

Cette manifestation est la première d'un très grand nombre, l'équipe du Petit Juriste souhaitant renouveler l'aventure au cours des années universitaires à venir. Ces manifestations représentent un moyen de communication efficace pour l'association mais également pour l'Université Paris II et tous les partenaires aidant à la préparation de ces événements. L'accroissement de soutiens financiers permettra de renforcer la qualité de ces réunions et de les organiser régulièrement.

La conférence sur « *l'intégration en droit français de la finance islamique* »

Le 5 mars 2010, Le Petit Juriste a organisé une conférence avec de nombreux avocats spécialisés en finance et en finance islamique, ainsi que des professeurs de droit de renom tel que **M. Croq**.

La conférence sur les « *Révolutions dans le monde arabe : Vers un Etat de droit ?* »

Le Jeudi 28 avril 2011, Le Petit Juriste a organisé une conférence avec un panel d'intervenants variés : Olivier Beaud (Professeur de droit public à l'université Paris II Panthéon - Assas), Karim Amellal (Auteur, enseignant à Sciences Po, directeur général de la chaîne de télévision Stand Alone Media Vincent Geisser (Sociologue et politologue français, chargé de recherches au CNRS et à l'IREMAM) Alexandre Kateb (Economiste spécialiste des pays émergents, maître de conférences à Sciences Po, directeur du cabinet Compétence Finance), Gilles Guglielmi (Professeur de droit public à l'université Paris II Panthéon - Assas).

Le petit Juriste travaille également en partenariat avec l'Association française des juristes d'entreprise afin d'organiser le 22 mars 2012 une conférence-débat entre des dirigeants de grandes entreprises et les étudiants.

– Perspectives d'évolution pour l'année en cours

La publication et distribution du journal

La sortie du dix-septième numéro du journal est prévue pour le mois d'avril 2012. Le numéro sera tiré à **30 000 exemplaires** et paraîtra dans **de nombreux centres universitaires ou écoles :**

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Université Panthéon-Assas (Paris 2)
- Université Paris Descartes Paris V
- Université Paris IX Dauphine
- Université Paris X Nanterre
- Université de Versailles Saint-Quentin
- Université de Sceaux
- Université de Reims Champagne-Ardenne
- Université Lille II
- Université de Valenciennes
- Université Jean Moulin (Lyon III)
- Université Bordeaux IV
- Université Montpellier 1
- Université de Bourgogne, Dijon
- Université François Rabelais – Tours
- Université de Perpignan
- Université de Nice
- HEC Paris
- ESCP Europe Business School
- Ecole de formation du Barreau (EFB)
- Institut d'études politiques de Paris (Science Po)
- Université Paul Cézanne Aix-Marseille
- Université du Sud, Toulon - Var

- Université de Poitier
- Université de Nancy
- Université de Nantes
- Université de La Rochelle
- Université de Besançon
- Université de Caen
- Université du Havre
- Université de Chambéry
- ESSEC
- …

L'objectif de l'équipe est d'accroître perpétuellement le tirage du journal pour atteindre un **nombre croissant de lecteurs** et s'imposer en tant que pionnier du projet dans toute la France.

Par la version papier du journal, c'est le journal lui-même qui vient chercher les étudiants par une présence visuelle dans les différents sites de distribution.

Les conférences

La conférence du 14 mai 2009 sur "l'avenir des professions juridiques et des étudiants en droit" a été un franc succès et a conféré à l'association une importante crédibilité au sein du milieu juridique, tant professionnel qu'académique. Plusieurs étudiants, professeurs ou praticiens ont manifesté leur souhait de voir organisées de nouvelles conférences. La conférence du 5 mars 2010 sur l'intégration de la finance islamique a perpétué le succès de la première conférence. La troisième conférence du 28 avril 2011 a réuni, grâce à son sujet, un public plus important, et a réussi à mobiliser des intervenants variés et prestigieux.

L'association, forte de son site internet (démarrant à peine pour la première conférence), de sa présence dans les réseaux sociaux et de sa notoriété plus importante, a l'ambition d'organiser de nombreuses conférences tout au long de l'année universitaire 2011/2012.

Les membres de l'association ont de plus acquis une expérience bénéfique dans ce domaine grâce à cette première conférence qui a réuni 400 étudiants, par seulement deux biais : le journal (tiré à l'époque à 6000 exemplaires contre 30 000 pour le numéro 16) et le site internet (qui recevait beaucoup moins de visites qu'aujourd'hui). A titre de comparaison, la deuxième conférence a réuni entre 200 et 300 étudiants, avec un sujet beaucoup plus spécifique. Nous espérons de plus compter sur de nouveaux moyens de communications pour les prochaines conférences : affiches, flyers…

Si le nombre ou les sujets de ces conférences reste à définir, "Le Petit Juriste" peut compter sur l'administration de Paris II, sur les professeurs et professionnels, mais également sur les étudiants qui sont toujours la finalité première du journal.

Les réunions "cabinets d'avocats"

Afin de rapprocher les étudiants des professionnels du droit, notre association a pris l'initiative d'organiser avec plusieurs cabinets d'avocats des réunions mensuelles ou bimestrielles sur des thèmes d'actualité juridique choisis par eux.

Nous pensons que de nombreux étudiants souhaiteront participer à de tels évènements qui leurs permettront d'obtenir une vision plus pratique de leurs cours mais également d'avoir un contact

direct avec des professionnels du droit. Les étudiants pourront poser des questions sur l'objet de la réunion, mais aussi sur la profession d'avocat et le fonctionnement des cabinets d'avocats.

A ce jour, nous avons déjà sollicité certains de nos partenaires afin de parvenir à l'élaboration de plusieurs réunions. Les cabinets d'avocats *Lovells LLP* et *Racine* ont accepté de prendre part à ce projet. Deux réunions ont donc été organisées, l'une relative au statut du dirigeant de société, le 17 novembre 2009, et la seconde, aux aspects sociaux des fusions-acquisitions, le 24 mars 2010.

Notre ambition est d'obtenir le soutien d'un cabinet d'avocat par spécialité juridique afin de permettre à tous les étudiants de pouvoir bénéficier de ces enseignements mais aussi d'éclairer leur choix d'orientation professionnelle par une connaissance plus approfondie du milieu juridique. Nous espérons organiser entre deux et quatre réunions par spécialité juridique au cours de l'année universitaire 2011/2012.

La promotion de ces réunions sera effectuée via notre site Internet, notre groupe Facebook ainsi que notre journal, une page étant réservée pour la promotion des évènements du "Petit Juriste".

III) Le site Internet

– Contenu du site Internet

Une mise à disposition de la version papier du journal

Le site internet du "Petit Juriste" a pour vocation principale la mise en ligne des parutions papier du journal. L'internaute peut lire les articles individuellement, avoir accès au journal en flash (le consulter virtuellement, tourner les pages, les agrandir…) grâce à un site externe : www.issuu.com ou encore le télécharger en version pdf. Il a par conséquent accès à l'ensemble du contenu des publications.

Quand il consulte individuellement chaque article du journal, l'internaute dispose de multiples possibilités telles qu'envoyer l'article par mail, le commenter, le télécharger en pdf, l'imprimer, le noter ou le partager sur une dizaine de réseaux sociaux.

Le contenu des articles en ligne est enrichi par rapport à la version papier distribuée dans les universités en raison de l'absence de certaines contraintes telles que le nombre de caractères ou les exigences de mise en page. De plus, Internet nous permet de mettre directement le lecteur en lien avec les différentes sources ayant permis l'élaboration de chaque article.

Par ailleurs, le site a entièrement été **refondu** à la rentrée 2010, tant au niveau de son organisation que de son graphisme, élaboré par un professionnel et en écho à la nouvelle maquette du journal.

Un contenu additionnel

❖ **Rubriques : "nouveaux articles"**
Une autre contrainte éditoriale réside dans la limite de tirage du journal, les difficultés de distribution, et surtout, sa fréquence de parution. Internet permet de s'affranchir de toutes ces difficultés. Les rubriques "nouveaux articles" permettent de mettre en ligne des articles supplémentaires, qui n'attendent pas la parution bimestrielle du journal, ou des articles en version longue.

❖ **Rubrique : "Les brèves"**
Le site du "Petit Juriste" permet de consulter des brèves, du style de celles de l'AFP. Elles sont présentées en format blog, ce qui accentue l'idée d'« actualité chaude ».

❖ **Rubrique : "Les évènements"**
Cette rubrique traite des conférences organisées par "Le Petit Juriste", telle que la conférence du 14 mai 2009 sur "l'avenir des professions juridiques et des étudiants en droit" qui y est relatée et résumée. Les autres conférences y sont annoncées, et l'on y trouve le cas échéant un formulaire d'inscription, un plan d'accès, les différents intervenants attendus et une présentation des partenaires participants.
La rubrique "évènement" nous permet également de faire la promotion des réunions mensuelles organisées par "Le Petit Juriste" avec les cabinets d'avocats sur les thèmes d'actualité juridique. Un résumé de ces réunions sera mis en ligne suite à ces réunions.
"Le Petit Juriste" souhaite également mettre l'accent sur des manifestations que l'association n'organise pas elle-même, mais dont elle salue l'initiative.

❖ **Rubrique : 'La communauté LPJ'**

Le site mise beaucoup sur les nouveaux types de média. L'association est ainsi présente sur Facebook, sur Twitter, mais a également mis en place un forum et un livre d'or. Ces différents média offrent une audience non négligeable au site.

Fonctionnalités annexes

Plusieurs fonctionnalités annexes mais d'importance non-négligeable sont offertes par le site :

- **Des liens**. Une centaine de sites ou blogs sont référencés, soit concernant des institutions, soit concernant l'actualité juridique.
- **Un champ de recherche**. Cela permet aux internautes de rechercher un article sans naviguer dans les différents menus.
- **Un flux RSS**. Très pratique pour fidéliser les internautes en leur permettant de connaître les mises à jour du site.
- **Une page « Contact »** permettant de poser une question à tout membre de l'association très simplement.
- **Une page « Devenir rédacteur »** qui permet à toute personne intéressée de connaître les différentes règles imposées pour écrire sur le site et/ou le journal.
- **Une page « Plan du site »** : permettant aux internautes de comprendre le fonctionnement du site, et permettre aux moteurs de recherche de référencer plus facilement le contenu.
- **Deux pages « Partenaire »** : l'une référençant les partenaires de l'association vis à vis de la publication papier du journal ; la seconde référençant les partenaires internet du journal (échange de liens ou de contenu juridique).
- **Des menus « Derniers articles » et « Dernières brèves »** qui permettent à tout internaute de connaître en un clin d'œil les dernières mises à jour.
- **Une newsletter**. Cette dernière permet de communiquer sur l'actualité mensuelle du journal, et de mettre l'accent sur certains articles. Elle compte à l'été 2010, 350 inscrits (après donc trois mois d'existence).

– Perspectives d'évolution

Le site est en constante mutation. Plusieurs transformations sont d'ores et déjà envisagées :

- Une refonte de la page d'accueil du site, pour permettre plus d'interactivité.
- Une newsletter.
- Un forum encore plus actif.
- Une rubrique « Comité de soutien ».
- La mise en place de sondages.

– Statistiques –

Entre le 1er avril 2009 et le 1er janvier 2012, le site a connu **357 681 visites**, dont **249 004 visiteurs absolus** (c'est-à-dire uniques). Le temps moyen passé sur le site est d'environ 1 minute trente secondes. Un tiers des visiteurs sont fidélisés, et consultent donc régulièrement le site.

La provenance des internautes est diverse. 70% proviennent directement d'une recherche Google. 13% entrent directement l'adresse dans leur navigateur. Notre groupe Facebook a charrié pour sa part 25 000 visites, soit 7%.

Statistiques depuis le 1er avril 2009
Nombre de visites : 357 681
Nombre de pages vues : 695 535

IV) Les partenaires des années précédentes

– Les partenaires du journal

Au cours des années universitaires 2008/2009, 2009/2010, et 2010/2011 notre association a obtenu le soutien de nombreux cabinets d'avocats, entreprises et autres associations étudiantes. Ces diverses contributions nous ont permis de publier les quatre numéros du "Petit Juriste" et d'obtenir un rendement financier assurant la viabilité de notre projet associatif.

L'année 2008/2009 a été marquée par le soutien de cabinets d'avocats tels que **"Freshfields Bruckhaus Deringer"** et **"Racine"**, d'entreprises telles que **"Thomson reuters"** et **"LexisNexis SA"** ainsi que d'une association étudiante "Getboox". Nous avons également pu compter sur la contribution financière et logistique de notre Université Panthéon-Assas Paris II.

Encore Le Petit Juriste a pu compter sur le soutien de **« France Télévision »**, **des éditions Dalloz**, de **la Documentation française** et de la banque **« CIC ».**

Enfin, l'année 2011 a marqué l'avènement de plusieurs autres partenaires : **Ponsard et Dumas**, **La société générale** et plusieurs Masters 2.

Plus encore, le journal a ciblé de nouveaux types de partenaires financiers comme **les universités** (Paris II Panthéon-Assas et l'université de Valenciennes) mais aussi des **masters II.** L'Université Paris II participe également par une aide logistique et une implication des différents professeurs par le biais d'interviews consacrées au journal.

Depuis 2011, le site **carrieresjuridiques.com**, spécialisé dans le recrutement en ligne des métiers du droit, est partenaire privilégié du journal.

Le comité de soutien

Dès le début de l'année 2011/2012, l'association souhaite mettre en place un comité de soutien réunissant professeurs, associations étudiantes, entreprises publiques ou privées, cabinets d'avocats, offices notariales…

Ce soutien sera visible aussi bien sur le site Internet (rubrique *"comité de soutien"*) que sur le journal lui-même (encart d'un format léger comprenant le nom, les logos et une phrase de présentation des « bienfaiteurs »).

Ce comité sera une opportunité de soutenir l'association "Le Petit Juriste" aussi bien pour la parution des nouveaux numéros du journal que pour l'organisation des événements organisés par l'association.

- **Les partenaires du site internet**

En quelques semaines, plusieurs partenariats ont déjà été conclus avec "Juridiconline" (portail d'actualités juridiques), "Lexeek" (site associatif d'accès au droit) et "Le village de la justice" (site reconnu réunissant professionnels et universitaires dans le milieu du droit).

Depuis, de nombreux partenaires internet ont rejoint l'association : le JRCT (blog juridique du Monde), Fiscalonline, Juriblogsphère, Net Iris, Amphitamine, l'Institut de droit des Affaires, FaciliT, Fallait pas faire du droit, l'Association de droit des affaires, Easy Droit ou encore Lesechos.fr... le site a par ailleurs été référencée dans la catégorie Recherche du site institutionnel Légifrance.

Un partenariat avec le site internet du Petit Juriste peut prendre plusieurs formes :

- **Echange de visuels** : pouvant s'opérer par un échange de bannière sur notre page "site partenaire" ou sur l'ensemble du site internet (comme en atteste la publicité "Dalloz").
- **Un échange de contenu**. C'est par exemple le cas avec "Le village de la justice", qui pratique avec le site du Petit Juriste des échanges d'articles.

V) Pourquoi être partenaires

- **Pour les éditions juridiques**

Il est certain que votre présence au sein des universités est assurée tant vos ouvrages sont utiles pour les étudiants, mais elle n'est pas assurée de manière à ce que chaque étudiant ait le réflexe de se tourner vers ces ouvrages. Ainsi, les recherches des étudiants sont souvent rapides et ne se concentrent que sur le premier commentaire trouvé, peu importe la collection.

Vous offrir une présence visuelle au sein d'un périodique étudiant, gratuit et concernant directement les cours magistraux, c'est vous **garantir** que chaque étudiant qui aura besoin d'un ouvrage, se tournera d'abord vers les vôtres.

De plus, les nombreux renvois indiqués après chaque article par l'étudiant-rédacteur, suppléé par un professeur ou un chargé de travaux-dirigés, pourront habituer les étudiants à utiliser vos manuels. Chaque lecteur sera alors guidé vers vos ouvrages, dès la première année (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui). Ainsi, tous les nouveaux diplômés se tourneront par réflexe vers vos collections dans leur vie professionnelle à venir.

- **Pour les cabinets d'avocats - sponsoring de l'association**

Par une participation financière, via une publicité dans notre journal, vous aurez la possibilité d'organiser des réunions sur une spécialité juridique de votre choix (sous réserve des spécialités déjà choisies par les autres partenaires du "Petit Juriste".

De nombreux cabinets d'avocats n'ont pas la possibilité d'interagir avec les étudiants dès lors que ces derniers n'effectuent pas de stage. Nous vous proposons, par le biais de nos réunions bimensuelles, de faire venir entre 30 et 80 étudiants dans vos locaux afin qu'ils découvrent votre cabinet d'avocats ou entrent en contact avec certains de vos avocats.

La contribution financière effectuée permettra d'organiser de tels évènements mais aussi d'accroître votre visibilité au sein des différentes universités françaises.

- **Pour les entreprises**

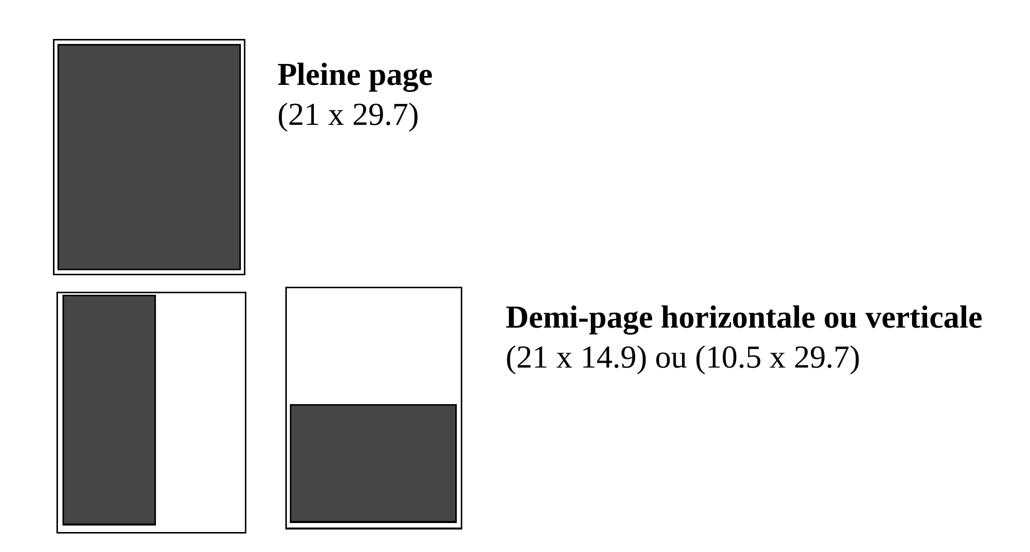
Comme nous vous l'avons présenté au cours de ce document, le journal ainsi que le site Internet va avoir un impact auprès d'un nombre d'étudiants très important. La publication de notre association pourrait ainsi vous permettre de faire la promotion de services et de biens vendus par votre entreprise.

Avec plus de 150 000 étudiants potentiellement impactés par nos publications et communications sur Internet, votre entreprise pourrait bénéficier d'une visibilité importante dans les universités françaises.

L'association étant à but non lucratif, tous les fonds accordés par les partenaires nous permettront d'accroître un service étudiant nécessaire à l'épanouissement juridique de nos futurs avocats !

VI) La grille tarifaire

La conception du journal est assurée par l’équipe de la rédaction elle-même. Les possibilités de format publicitaire sont nombreuses. Voici les principales prestations visuelles que nous sommes en mesure de vous offrir :



Les différents tarifs sont à la page suivante de ce document.
Les tarifs des publicités sont dégressifs en fonction de plusieurs points :

- L’étendu des autres prestations “extra-publicitaires“ du partenariat
- Le nombre de numéros concerné par le partenariat
- Les conditions d’exclusivité fixées par les parties

Les tarifs sont donc largement susceptibles d'adaptation en fonction du partenaire et du type de partenariat.

Informations complémentaires sur le tirage :
- **30 000 exemplaires dans 47 universités**
- Format A4, brochure 32 pages
- Papier Couche Satine
- Impression Quadri recto/verso

Tarifs en €, HT

Format Encart Nombre d'apparitions	Pleine page (2ème ou de Couverture)	Pleine page (3ème de Couverture)	Pleine page (4ème de Couverture)
1 Numéro	*	*	*
2 Numéros	*	*	*

Format Encart Nombre d'apparitions	Pleine Page	1/2 Page
1 Numéro	*	*
2 Numéros	*	*

* : nous contacter.

– **Spécifications techniques et contractuelles**

Les publicités doivent être fournies en format **.eps, .tif, .jpg, illustrator ou InDesign.**
Le journal est monté sur plateforme PC. Vous devez fournir toutes les polices de caractères. Il convient de les envoyer par internet aux adresses suivantes : president@lepetitjuriste.fr ou alexisvaudoyer@lepetitjuriste.fr

Les publicités devront nous parvenir **7 jours au moins** avant l'envoi du journal à l'impression. Dans le cas contraire, nous ne serons pas responsables des défauts pouvant survenir dans la mise en page.

– **Les publi-communiqués**

Par la méthode du communiqué publicitaire, "Le Petit Juriste" souhaite proposer une manière toujours plus innovante de parvenir à une importante visibilité.

Le publi-communiqué est un document d'une page expliquant vos services ou ceux de votre entité. Le but est de garder la même police et typographie que celle du journal tout en permettant, par un page, de présenter vos services. Le lecteur est alors familiarisé avec le visuel ce qui lui permet d'avoir un regard plus attentif.

Cette page est nécessairement à l'intérieur du journal et doit comporter la mention "publi-communiqué". Le coût de cette publicité est de **2500 €** par numéro.

Contacts :

Adrien CHALTIEL, Président de l’association - 06.24.93.74.67 - president@lepetitjuriste.fr
Alexis VAUDOYER, Rédacteur en chef - 06.61.85.48.26 - alexisvaudoyer@lepetitjuriste.fr
Paul MAILLARD, Secrétaire général de l’association - 06.03.22.91.48

Adresse postale : Association "Le Petit Juriste", 8 rue Rembrandt, 75008 Paris.

